

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
<p>Axe 1: Améliorer les facteurs d'attractivité pour favoriser le maintien de la population locale, l'accueil de nouveaux habitants et de touristes Le développement touristique de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne a de véritables atouts qui lui offrent aujourd'hui un potentiel de captation de revenus élevé. La diversité et la qualité de son offre et sa structuration touristique lui confèrent une reconnaissance nationale voire internationale. Cependant la population est très vieillissante, cette tendance va s'accroître et impacter la population active et le renouvellement du tissu économique. L'attractivité actuelle du territoire lui permet globalement de maintenir le nombre d'habitants mais cette tendance est loin d'être homogène sur l'ensemble du territoire. L'attractivité actuelle demande à être améliorée. Les acteurs du territoire, privés et publics, souhaitent renforcer les facteurs d'attractivité pour impulser un dynamisme de l'ensemble du territoire.</p>						
1.1.: Préserver et valoriser le patrimoine du territoire						
<i>Projets structurants</i>						
1	Mise en valeur du site de Carbonnières: valorisation globale du site et cristallisation des ruines du village de Carbonnières	Commune de Goules	130 000 €	19 500 € (15 % maximum)		PATRIMOINE
2	Etude-diagnostic du site des Tours de Merle	Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne	84 300 €	16 860 €	Aide attribuée CP 01/04/2019	PATRIMOINE
3	Préservation, valorisation et développement du site des Tours de Merle	Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne / Commune de Saint Geniez ô Merle	800 000 €	25 % maximum aide plafonnée à 500 000 €	Montant d'aide si opération globale de valorisation du site intégrant : restauration, mise en sécurité, et amélioration de la visite (scénographie, information historique, accueil du public).	PATRIMOINE
4	Construction du Musée de Neandertal	Communauté de communes Midi Corrèzien	3 700 000 €	20 % maximum aide plafonnée à 1 000 000 €	Sous réserve du calendrier et de l'adoption du RI sur les équipements culturels dont les musées	PATRIMOINE
5	Bureau d'accueil et d'information touristique Vallée de la Dordogne, à Collonges-la-Rouge	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne	630 000 €	150 K€ pour la construction du bâtiment (soit 30% d'un plafond de 500 K€) et 20% d'un plafond de 500 K€ pour la scénographie	Dossier en cours au titre de l'AAP NOTT	TOURISME
6	Développement du Camping de la Valane	Communauté de communes Midi Corrèzien	900 000 €	100 000 € (25 % maxi d'un plafond de 400 000 €)	Futur RI Tourisme	TOURISME
7	Amélioration de la performance énergétique du village de vacances de Collonges-la-Rouge	Communauté de communes Midi Corrèzien	925 000 €	231 250 € (25 % maxi d'un plafond de 1 000 000 €) AAP chaleur renouvelable pour la chaufferie	Futur RI Tourisme	TOURISME/ENERGIE
<i>Projet en amorçage</i>						
> Réalisation d'un diagnostic général du site de l'ancien monastère du Coyroux						PATRIMOINE
1.2: Anticiper le renouvellement de la population active en privilégiant l'insertion des jeunes dans les entreprises locales						
<i>Projets structurants</i>						
8	Mise en œuvre d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT)	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne	75 000 €	12 500 € maxi/an	Aide étudiée annuellement pour un 0,5 ETP dans le cadre du soutien à l'ingénierie contractuelle	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
9	Projet de tiers-lieux de Brivezac	Nomadways	315 000 €	59 500 €	AMI tiers-lieux Aide attribuée CP 08/10/2018	NUMERIQUE/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
<i>Projet en amorçage</i>						
> Projet de tiers-lieux de Curemonte						NUMERIQUE/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
1.3.: Adapter l'offre à la demande de logements pour répondre notamment à l'accueil de stagiaires, de salariés et de saisonniers.						
<i>Projets structurants</i>						
10	Rénovation du restaurant et du logement communaux	Commune du Pescher	121 000 €	Restaurant: 45 000 € maximum Logement: 50 % maximum	Logement: AAP pour l'habitat innovant : commerces et habitat	URBANISME, LOGEMENT ET CADRE DE VIE/ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
11	Réhabilitation d'un logement communal situé dans l'auberge communale	Commune de Hautefage	72 230 €	50 % maximum	AAP pour l'habitat innovant : commerces et habitat	URBANISME, LOGEMENT ET CADRE DE VIE
12	Aménagement d'un logement social au-dessus du multiple rural	Commune de Gouilles	99 840 €	50 % maximum	AAP pour l'habitat innovant: commerces et habitat	URBANISME, LOGEMENT ET CADRE DE VIE
13	Réhabilitation d'un logement locatif communal	Commune de Puy d'Arnac	43 320 €	6 000 maximum	AAP rénovation énergétique des logements sociaux communaux	ENERGIE
Projet en amorçage						
> Faire émerger et accompagner des projets liés à l'habitat adapté aux stagiaires, salariés et saisonniers						URBANISME, LOGEMENT ET CADRE DE VIE/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
1.4.: Offrir de nouveaux services						
Projets structurants						
14	Etude stratégique revitalisation des centres bourgs	Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne	75 000 €	40 % maximum	AAP revitalisation des centres-bourgs	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
15	Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Privat	Communauté de commune Xaintrie Val'Dordogne	1 150 000 €	200 000 € maximum	Sous réserve d'inscrire le projet de santé dans une logique de coordination avec les structures de premier recours existantes, notamment la MSP d'Argentat	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
16	Projet de télémédecine	Association de professionnels de santé d'Argentat	53 400 €	10 000 €	Dossier déposé dans le cadre de l'AAP Télémédecine	SANTE /AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
17	Construction d'une halle de sports	Commune de Saint-Privat	670 420 €	Suivant les modalités fixées dans le nouvel AAP bâtiments du futur		ENERGIE
18	Construction d'un bâtiment d'accueil au golf	Syndicat intercommunal de la Vallée du Coiroux	198 500 €	20% maximum d'un plafond de 500 K€	Sous réserve que le bâtiment serve à l'accueil de la clientèle touristique,	TOURISME
19	Réhabilitation du centre aqua récréatif	Commune d'Argentat-sur-Dordogne	180 000 €	45 000 €		SPORT
Projets en amorçage						
> Actions de revitalisation du centre-bourg d'Argentat-sur-Dordogne > Réhabilitation/création d'un cinéma municipal à Argentat-sur-Dordogne > Favoriser la mobilité > Projet de jardin populationnel au Vallon de Meyssac > Maison de Santé multisites à Gouilles						AMENAGEMENT DU TERRITOIRE /CULTURE /TRANSPORTS/RURALITE/SANTE
Axe 2: Rééquilibrer le modèle de développement économique et réduire l'évasion commerciale En Vallée de la Dordogne Corrèzienne, l'activité économique se concentre sur quelques secteurs concurrentiels et majoritairement sur l'économie touristique saisonnière. Le territoire capte la plupart de ses revenus des territoires limitrophes, ce qui le rend d'autant plus sous influence d'un environnement en mutation. Les acteurs du territoire souhaitent réajuster le modèle économique en le diversifiant à partir des ressources locales et en valorisant son identité et ses savoir-faire. La volonté est de limiter l'évasion commerciale et de favoriser la propension locale à consommer en répondant aux attentes des acteurs locaux, des consommateurs, de la population et des touristes.						
2.1.: Soutenir les artisans et les commerçants du territoire						
Projet en amorçage						
> Mise en œuvre d'un dispositif d'aide au tissu commercial et artisanal: Actions collectives de proximité						AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
2.2.: Créer un écosystème local favorable au développement de filières locales (agriculture, forêt, économie sociale et solidaire...)						
Projets structurants						
20	Projet d'œnotourisme	Cave coopérative de Branceilles	30 000 €	<u>Etude préalable:</u> 50 % du coût H.T. <u>Investissements</u> (équipements d'accueil+scénographie):20 % d'un plafond de 500 K€		TOURISME
21	Mise en valeur les forêts du territoire	CRPF Nouvelle-Aquitaine	67 023 €	26 104 €	Projet déposé dans le cadre du programme LEADER. Enveloppe régionale contrepartie LEADER	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
22	Programme pour accueillir et transmettre en agriculture	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne	113 500 €	51 050 €	Projet déposé dans le cadre du programme LEADER. Enveloppe régionale contrepartie LEADER	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorçage						
> Rénovation du bâtiment occupé par La Ressourcerie à Meyssac > Espace conservatoire de la Vigne						AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
Axe 2.3.: S'engager dans la transition énergétique						
Projets structurants						
23	Accompagnement des acteurs locaux dans la transition énergétique	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	75 000 €	12 500 €/an	Aide étudiée annuellement pour un 0,5 ETP dans le cadre du soutien à l'ingénierie contractuelle	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
24	Création d'un réseau de chaleur bois	Commune de Beynat	900 000 €	Le niveau de l'intervention régionale sera déterminé à l'issue de l'analyse économique du projet.		ENERGIE
Ingénierie du contrat : Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, la Région cofinancera une ingénierie généraliste (chef de projet territorial - animation du contrat) et thématique, en particulier en support des chantiers clés identifiés en matière de développement économique, ... Ce cofinancement tiendra compte de la vulnérabilité du territoire et fera l'objet d'un dialogue de gestion annuel.						
	Chef de projet territorial - animation du contrat Chef de projet économie-emploi-formation Chargés de mission thématiques préférentielles du contrat : - chargé de mission "transition énergétique" - chargé de mission "revitalisation des centres-bourgs".		0,5 ETP	Maxi : 12 500 € pour 1/2 ETP	CP 1er avril 2019	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
			1 ETP	Maxi : 25 000 € pour 1 ETP		
			1,5 ETP	Maxi : 37 500 € pour 1,5 ETP		
LEADER						
	LEADER - Contrepartie régionale	Soutien aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales		Engagement des opérations en CP	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER	